



Catalogue d'animations de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse

1° AQUARIUM EN CLASSE

Ce projet permet aux écoliers d'élever des truites ou des saumons dans un aquarium situé dans la classe, du stade œuf jusqu'au stade alevin à vésicule résorbée, de réaliser une série d'observations et enfin de les relâcher dans un ruisseau à proximité de l'école.

Deux écoles primaires sont sélectionnées chaque année pour accueillir un aquarium.



Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- faire découvrir aux élèves le cycle de vie des salmonidés,
- sensibiliser à l'importance de la protection et de la conservation des cours d'eau,
- appréhender les impacts de l'homme sur la qualité de l'eau et la biodiversité des milieux.

Enfin, cette animation est l'occasion pour les élèves d'aborder de nombreux thèmes s'intégrant dans les matières du programme scolaire : la biologie (l'anatomie, le cycle de reproduction), l'étude du milieu (la rivière, les indices biotiques, la biodiversité), l'écologie (le cycle de l'eau), les mathématiques (les calculs des volumes, du débit).

En début de projet, pour avoir une vision globale de l'élevage des salmonidés et de ses enjeux, la classe peut visiter une pisciculture selon les disponibilités. Elle y observera notamment les incubateurs et pourra obtenir des œufs fécondés en fin de visite afin de les placer dans l'aquarium installé en classe. La remise en rivière des alevins arrivés à maturité est réalisée par la classe en présence d'un représentant du Département de la Nature et des Forêts (Service de la pêche).

Qui ?	1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse (2 matinées d'animation + 5 demi-journées de suivi du projet)
Public ?	Scolaire. 1 à 2 classes du cycle primaire. (5 ^e – 6 ^e années dans l'idéal)
Quand ?	De mi-janvier à fin mars selon la vitesse d'évolution des œufs.
	Les premiers contacts avec les professeurs se font en décembre avec la transmission du dossier pédagogique reprenant exercices et jeux autour de la thématique.
	L'installation de l'aquarium se fait fin janvier, une semaine avant l'arrivée des œufs pour laisser l'eau dormir et se décharger de ses éléments dommageables aux alevins.



L'obtention des 200 œufs ainsi que la nourriture se fera à la pisciculture si une visite est possible. Si la visite n'est pas possible, c'est la Cellule de coordination du Contrat de rivière qui les amènera en classe.

Cette dernière assurera un suivi hebdomadaire du projet par téléphone, mail ou sur place si nécessaire. Enfin, elle sera présente lors de la remise en eau des alevins dans la rivière en compagnie de l'agent local du Service de la Pêche.

Quant à la classe, elle assurera quotidiennement les observations et prises de paramètres et tiendra son cahier d'observations à jour.

Durée ? 6 à 9 semaines

Matériel à prévoir ?

Une table, un bloc multiprises (4 prises min.), des seaux, des serviettes, des torchons et un accès à l'eau à proximité

2° PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES

Quand on se trouve dans un magasin, on s'interroge sur le produit à choisir, pour quel usage et à quel prix. Les produits d'entretien sont de plus en plus chers et on peut se demander s'il faut plusieurs produits pour entretenir une même pièce.

Se pose aussi la question de l'environnement et des déchets qui se retrouvent dans les égouts et qui risquent de contaminer nos eaux de surface et souterraines.

La création et l'utilisation de produits d'entretien écologique entrent dans le cadre de la réduction des produits toxiques à l'environnement et non biodégradables dans nos eaux usées.



La plupart des produits d'entretien classiques contiennent des substances chimiques dangereuses pour l'environnement et la santé humaine (dégraissants, solvants, conservateurs, parfums, colorants, désinfectants...). Nous pouvons facilement les respirer ou les absorber par la peau. Ils contribuent à la pollution intérieure (allergies, perturbations hormonales, agents cancérigènes). De plus, ces produits une fois utilisés se propagent rapidement dans les cours d'eau par les égouts ou dans les sols avec des conséquences non négligeables pour la faune aquatique ou microbienne.

A travers des stands ou des ateliers, nous effectuerons un tour d'horizon des produits ménagers actuels et de leurs dangers. Il sera ensuite proposé plusieurs recettes de remplacement de ces produits, à confectionner sur place, ainsi que des astuces de nettoyage à tester à la maison.

A partir de bases totalement naturelles (vinaigre, bicarbonate de soude, cristaux de soude, savon de Marseille, huiles essentielles...), il est en effet possible de réaliser des produits efficaces pour l'entretien de toutes les pièces d'une habitation.

Qui ?	1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse
Public ?	Tout public mais plus particulièrement ciblé sur les ménagères Activité aussi disponible pour les écoles (4 ^e primaire à 2 ^e secondaire)
Quand ?	Toute l'année.
Quoi ?	Sous forme d'atelier : discussion autour des habitudes de nettoyage ainsi que de l'impact sur l'environnement des produits d'entretien classiques. Présentation des différentes bases composant les produits d'entretien écologiques et leur rôle, suivi d'un atelier de création de produits divers pour le nettoyage. Démonstration lors d'un stand : création de produits faciles à réaliser et explications à la demande. Les participants repartent avec les produits qu'ils ont fabriqués sur place, accompagnés d'une étiquette avec la recette.
Durée ?	15 minutes pour une animation en stand / 2 h pour un atelier grand public / Entre 1 et 2 h pour les animations pédagogiques à destination des écoles
Matériel à prévoir ?	Nécessite une panoplie complète des bases nécessaires à la réalisation des produits (qui peut être apportée par la Cellule de coordination du Contrat de rivière) et du matériel de préparation (entonnoirs, bouteilles, cuillères...)



3° OPÉRATION « RIVIÈRE PROPRE »

L'opération « Rivière propre » est une activité de sensibilisation à la problématique des déchets sauvages.

Réalisée généralement à la demande d'une commune, la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse encadre, en compagnie de l'administration communale, des bénévoles afin de ramasser les déchets se trouvant aux abords des cours d'eau.



Ce nettoyage est l'opportunité de conscientiser les personnes présentes à l'impact des déchets sur l'environnement mais aussi de mettre en relation notre quotidien avec les différents rôles que jouent nos cours d'eau.

- Qui ? Un ou plusieurs représentants de l'administration communale et un animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse
- Public ? Milieu associatif (scouts, pêcheurs...), citoyens ou groupe scolaire
- Quand ? De mars à octobre, principalement lors d'évènements de type « Journées Wallonnes de l'Eau », « Ma commune propre », « Semaine européenne de réduction des déchets »
- Quoi ? Les bénévoles munis de gants, sacs et pinces ramassent les déchets sauvages trouvés le long des berges d'un cours d'eau ciblé, sous l'encadrement de la commune participante et de la Cellule de coordination du Contrat de rivière. Les sacs et autres déchets encombrants sont rassemblés et évacués vers les centrales de recyclage.
- Durée ? Une demi-journée
- Matériel à prévoir ?
- Les assurances sont prises en charge par le SPW et le petit matériel (gants, pinces, trousse de secours) par le Contrat de rivière.
La commune fournit les sacs et assure l'évacuation des déchets ramassés.
- Prévoir des vêtements de circonstance et des bottes ou cuissardes.

4° BARRAGE AUX OFNI'S

Un déchet jeté dans la nature ne restera pas forcément là où il a été déposé. Beaucoup d'entre eux sont transportés par la rivière et effectuent un long périple pouvant les mener parfois jusqu'à l'océan Atlantique !

Pouvant être un complément idéal à l'animation déchets (activité n°5 décrite ci-après), le barrage aux OFNI's (Objets Flottants Non-Identifiés) sensibilise les citoyens sur le sur la problématique des déchets sauvages s'accumulant dans nos cours d'eau.



Avec ce barrage flottant placé pendant deux semaines sur une rivière à proximité d'un endroit fréquenté, les déchets drainés d'amont en aval s'accumulent ainsi le long du barrage. Le public peut ainsi mieux se rendre compte de la quantité de déchets circulant par nos rivières.

Lors de la levée du barrage, ces déchets sont présentés au public et triés sous forme d'animation didactique.

Qui ?	Deux animateurs de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse (pose du barrage + animation)
Public ?	Grand public et groupes scolaires (6 à 14 ans)
Quand ?	Pose du barrage flottant sur un cours d'eau déterminé, hors saison hivernale et de hautes eaux, laissé en place pendant 15 jours + 2 h d'animation lors de la levée du barrage.
Quoi ?	Le barrage installé sur le cours d'eau permet de récolter les déchets drainés par le ruisseau. Des panneaux explicatifs et des bâches permettent d'attirer l'attention sur le dispositif et de sensibiliser les passants. Les déchets sont ramassés le jour de la levée du barrage, triés et « évalués ». On explique leur impact sur l'environnement ainsi que leur durée de vie avec une échelle du temps.
Matériel à prévoir ?	La Cellule de coordination du Contrat de rivière assure le montage et démontage du barrage flottant. Elle apporte le matériel de sensibilisation ainsi que des supports pour les animations et sollicite le gestionnaire du cours d'eau pour les autorisations. La commune assure une surveillance du dispositif et la reprise des déchets récoltés.



5° ANIMATIONS DÉCHETS

Comment réduire l'impact des déchets dans la nature et plus particulièrement dans nos cours d'eau ?

Problématique des déchets sauvages, tri de ceux-ci, solutions, voilà les pistes qui sont abordées en interaction avec les élèves.

Au travers de supports didactiques divers, plusieurs animations peuvent être proposées en classe ou en extérieur.



Ces animations peuvent être combinées avec les activités n°3 et n°4 décrites dans le document.

L'objectif de ces animations est de conscientiser les élèves sur la quantité de déchets que l'on peut retrouver en bordure d'un cours d'eau. L'accumulation de déchets entraîne en effet une série de problèmes : nuisances paysagères et odorantes, pollution des nappes phréatiques et dispersion des éléments nocifs pour la faune et la flore aquatiques. L'accent est mis sur le rôle de l'homme dans le respect de l'environnement et ce qu'il peut faire pour limiter l'impact de ces déchets.

- | | |
|----------|--|
| Qui ? | 1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse |
| Public ? | Groupes scolaires de 15 à 25 élèves. Accessible à partir de 6 ans |
| Quand ? | De mars à octobre si l'activité se déroule en extérieure et toute l'année pour les activités en classe. |
| Quoi ? | Deux types d'animations sont envisageables : <ol style="list-style-type: none"> 1) Le tri des déchets sous forme d'un jeu de rôles où les enfants sont chacun « transformés » en déchets différents et doivent identifier les risques de pollution qu'ils peuvent provoquer. Ils devront aussi se situer dans la chaîne de recyclage. Dans quelle poubelle ce déchet va-t-il être jeté ? Des solutions de tri, de recyclage et de prévention sont abordées en conclusion de l'animation.
Cette animation se déroule en classe ou dans une salle. 2) La durée de vie de nos déchets illustrée par une échelle du temps sur laquelle les élèves devront replacer le déchet qu'ils ont choisi. Après correction, des solutions de tri et de recyclage sont abordées ainsi que l'importance de la préservation de notre environnement face à tous ces déchets. |

Cette animation se déroule idéalement en extérieur, en appui d'une action citoyenne de ramassage des déchets (activité n°3) ou de sensibilisation de la population (activité n°4), mais peut aussi se faire en classe.

Durée ? Entre 1 et 2 h selon les modules pédagogiques développés.

Matériel à prévoir ?

Un local pour l'activité en intérieur / k-way pour les élèves, lieu d'exposition des déchets (cours de récréation, préau...) pour l'activité en extérieur

6° AQUAVILLE

Cette animation se profile sous forme d'un jeu de rôles où les différents intervenants doivent se préparer à la discussion et se concerter afin de trouver un compromis à l'installation d'un parc aquatique en ville.

A partir d'une situation donnée et d'informations fournies par l'animateur, les acteurs (bourgmestre, promoteur immobilier, naturalistes, pêcheurs, citoyens...) interprétés par les participants se réunissent autour de la table, avancent leurs arguments et tentent de convaincre le reste de l'assemblée de la pertinence de ceux-ci le temps d'un débat.



« Aquaville » répond à plusieurs objectifs :

- identifier les fonctions et enjeux d'un cours d'eau et les acteurs qui y sont liés,
- faire prendre conscience de la complexité d'une situation environnementale,
- démontrer aux participants que la concertation est importante afin de résoudre un problème ou lorsque qu'un projet veut prendre jour,
- de présenter une partie du travail au quotidien d'un Contrat de rivière.

A la fin du débat, l'objectif est d'établir une proposition d'accord entre les différents acteurs et de la soumettre au vote général.

Qui ? 1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse

Public ? Groupe scolaire de 10 à 15 ans. Idéalement 15 à 20 élèves

Quand ? Toute l'année

Durée ? 1 h en classe



Matériel à prévoir ?

Nécessite un local et un support de jeu apporté par la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse

7° PANNEAUX D'EXPOSITION « EAU »

Lors de cette animation, le public est amené à consulter une vingtaine de panneaux didactiques sur des thématiques en rapport avec la rivière (faune, flore, carrières, monde souterrain, agriculture, pêche,...) et à choisir ceux qui les interpellent le plus.

Après un premier tour de visite libre, l'animateur développera les différents panneaux choisis par l'assemblée et répondra aux questions du public sur le fonctionnement de nos cours d'eau et les interactions entre ses divers acteurs. La vie du cours d'eau et de ses utilisateurs est approchée sous différents aspects.



Cette animation se base sur une exposition initiée en 2009 et qui s'est enrichie de nombreux panneaux au fil du temps :

- Panneaux « CRHM » présentant une image évocatrice sur une thématique précise liée aux cours d'eau et à ses acteurs, accompagnée d'un petit texte explicatif,
- Panneaux « Karst » présentant le monde souterrain et les notions de nappes phréatiques, de spéléologie, de pollutions souterraines, de campagnes de nettoyage...,
- Panneaux « Phot'Eau » reprenant des photographies d'un concours sur la thématique de l'eau, de la rivière et de ses utilisateurs,
- Panneaux « Invasives » décrivant les principales plantes invasives du territoire (composition, dissémination, dangers, conseils de gestion...).

Qui ?	1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse
Public ?	Tout public et scolaire de 15 à 25 personnes
Quand ?	Toute l'année
Durée ?	± 1 h pour l'animation

Matériel à prévoir ?

Montage et démontage de l'exposition réalisé par la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse. Nécessite un espace suffisant permettant d'accueillir les supports d'exposition. Dans l'idéal, cette animation s'inscrit dans un projet plus vaste (exposition ouverte au grand public pendant plusieurs jours/semaines).

8° STATION D'ÉPURATION

Une maquette simplifiée présentant le fonctionnement d'une station d'épuration est la base de cette animation permettant d'expliquer de manière ludique les différentes étapes par lesquelles passent nos eaux usées jusqu'à leur épuration. Une attention particulière est aussi apportée sur le devenir des résidus de traitement des eaux. Quels sont ces résidus et comment sont-ils traités ?



Chaque étape de l'épuration est expliquée en utilisant le support de démonstration et permet de visualiser ce qui se passe concrètement au sein d'une station d'épuration.

La maquette de la station d'épuration fait prendre conscience, aux petits et grands, des mesures nécessaires à mettre en place pour traiter les eaux et des gestes domestiques qui ont un impact réel sur la rivière et tous ses habitants.

De précieux conseils proposés sous forme de jeu permettront aux personnes d'être sensibilisées et de pouvoir réduire cet impact et préserver notre or bleu.

Qui ?	1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse
Public ?	Scolaire (en classe) ou grand public (lors de stands d'information)
Quand ?	Toute l'année

- Quoi ? Un plateau de démonstration d'une station d'épuration en miniature permet à l'animateur de développer le principe de fonctionnement de la station et de savoir à chaque étape quels déchets seront traités et ce qu'ils deviennent.
- Un jeu de cartes invitera les participants à réfléchir sur les actions quotidiennes réalisées à la maison et sur les bons gestes à effectuer au bon moment.
- Durée ? 1 h en classe – 10 min en stand

9° ANIMATION CASTOR

Le projet a pour principe de se familiariser avec cet animal craintif qu'est le castor.

Une animation intérieure permet dans un premier temps de visionner un film à la découverte du castor et dans un second temps de discuter autour de la physionomie du castor, son mode de vie, son habitat et ses rapports avec l'homme.

Ensuite, une visite à l'extérieur ajoutera la pratique à la théorie en repérant la zone d'habitat de l'animal, en trouvant les indices de sa présence et en réfléchissant aux impacts positifs ou négatifs qu'il provoque sur l'environnement.



Le principal objectif de cette animation est de se familiariser avec cet animal un peu méconnu de nos régions et de mieux comprendre le fonctionnement naturel d'un cours d'eau. L'animation sera adaptée en fonction du public (scolaire ou adulte).

Les animations intérieures et extérieures aideront à mieux comprendre le castor et ses habitudes (pourquoi coupe-t-il les arbres ? pourquoi a-t-il une queue aplatie ? pourquoi fait-il des barrages ? que mange-t-il ? ...), de suivre et reconnaître ses traces et de découvrir son milieu de vie.

- Qui ? 1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse
- Public ? Scolaire de 6 à 14 ans et grand public
- Quand ? Toute l'année. Animations intérieure et extérieure
- Quoi ? Un film sur la vie des castors de 12 min est suivi d'une animation sur la vie de l'animal. Une visite en extérieur s'ensuit avec des observations et explications le long d'un cours d'eau où il est présent.

Durée ? De 1 à 2 h.

Matériel à prévoir ?

Un local pour réunir le groupe et diffuser le film

Un site avec présence de castors à proximité

10° ANIMATION MACRO-INVERTÉBRÉS DU COURS D'EAU

Comment connaître les espèces animales que l'on retrouve dans nos ruisseaux ?

Comment définir « l'état de santé » d'un cours d'eau ?

L'atelier d'analyse biotique offre l'opportunité aux participants de se familiariser avec la faune aquatique en prélevant des échantillons de substrats dans le ruisseau et d'identifier à l'aide d'une clé de détermination et d'un binoculaire les animaux que l'on y trouve.



Le recensement de ces espèces dans un périmètre d'échantillonnage donné nous permettra de calculer l'indice biotique du cours d'eau, véritable bilan de santé de celui-ci.

Les participants sont invités à prélever des échantillons dans différents substrats composant le fond du cours d'eau avec une épuisette adaptée.

Ces échantillons sont alors placés dans des bacs où les participants doivent comptabiliser, recenser et reconnaître les différents macro-invertébrés aquatiques présents.

L'analyse des espèces trouvées dans les échantillons (nombre de familles distinctes, nombre d'individus...) permet de classer le cours d'eau parmi différents stades de qualité de l'eau.

Cette activité donne la part belle à l'observation et à la reconnaissance des petits animaux vivant au fond de la rivière : larves d'insectes, mollusques et crustacés. Elle permettra aussi de pouvoir sensibiliser les participants aux conséquences des atteintes au cours d'eau provoquées par l'homme.

Qui ? 1 animateur de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse

Public ? Scolaire et grand public
A partir de 6 ans, avec possibilité d'adapter selon l'âge du public

Quand ? De mars à octobre



Durée ? 2 h en deux parties (prélèvement et analyse)

Matériel à prévoir ?

L'animateur vient avec les clés de détermination et le matériel d'observation

Prévoir vêtements de circonstance et bottes ou cuissardes.

Nécessité d'avoir un cours d'eau à proximité



Nous trouvons important de préciser que les animations reprises dans ce catalogue sont disponibles pour tous les partenaires du Contrat de rivière Haute-Meuse et sont totalement gratuites (sauf demandes exceptionnelles).

Généralement sous forme de stands, les animations s'intègrent parfaitement lors d'événements communaux ou associatifs spécifiques (Journées wallonnes de l'Eau, Chômage de la Meuse, Journée de l'Environnement, Journée de l'Arbre...). Bien entendu, ces activités sont accessibles dans les limites des disponibilités du personnel de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse.

D'autres animations se développeront et s'ajouteront à ce catalogue au fil du temps, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir. N'hésitez donc pas à nous contacter :

Cellule de coordination du Contrat de rivière Haute-Meuse



Rue Lelièvre, 6
5000 Namur

Tél : 081/77.67.32

e- mail : contact@crhm.be